



Vente d'un bien d'un majeur sous tutelle

Par **CHOUPE34**, le **22/02/2013** à **06:52**

bonjour

ma mere est sous tutelle

ma soeur est tutrice

nous sommes deux enfants , nus proprietaires

notre mere est usufruitiere , notre pere decede

notre mere en maison de retraite (alzheimer)

la maison etait louee pour payer maison de retraite jsqu'en decembre

il n'y a plus de locataire , nous ne pouvons assurer paiement maison de retraite

nous sommes d'accord ma soeur et moi pour vendre

Quelles sont les demarches , en particulier quel courrier adresser au juge (nous devons avoir son autorisation)

autre question : devons nous bloquer l'integralite de produit de la vente , ou bien aurons nous droit a une part en qualite de nu proprietaires ma soeur et moi ?

Merci pour toutes informations et conseils